



3.2.1.4. Prime mensuelle moyenne, par type d'assuré, en CHF, par canton, 1996-2010

3. Assurance-maladie > 3.2. Primes AOS

Date de mise à jour

04.05.10.

Définition et méthode

Cet indicateur compare les primes « Enfant » (0 à 18 ans), « Jeune » (19 à 25 ans) et « Adulte » (dès 25 ans) mensuelles moyennes 1996 et 2010 ainsi que l'évolution des primes mensuelles moyennes entre 1996 et 2010 des différents cantons suisses.

Les primes « Enfant », « Jeune » ou « Adulte » moyennes ne reflètent pas les primes effectivement encaissées par les assureurs (cf. indicateur 3.2.1.2.) car elles prennent en considération uniquement la prime correspondant à la franchise ordinaire (Enfant = Fr. 0, Adulte et Jeune = Fr. 300), risque accident inclus.

Les primes de référence sont publiées par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).



Données et commentaires^{i, ii}

Prime mensuelle moyenne, par type d'assuré, en CHF, par canton, 1996-2010						
Canton	Prime « Enfant »		Prime « Jeune »		Prime « Adulte »	
	1996	2010	1996	2010	1996	2010
BS	51.4	110.8	130.8	386.5	197.5	452.4
GE	76.7	101.5	183.6	374.0	262.3	435.4
VD	76.9	98.5	163.0	350.2	254.2	395.5
TI	63.1	92.8	125.3	331.1	202.1	386.7
BE	45.0	90.5	107.8	315.7	164.9	385.7
NE	54.5	87.9	133.6	335.3	186.8	381.9
BL	44.3	90.3	114.7	306.8	169.9	368.4
JU	51.5	85.3	133.6	317.5	187.8	364.8
CH	47.7	84.0	114.7	293.9	173.1	351.1
ZH	43.9	81.7	109.0	286.8	161.4	339.6
SH	37.6	80.3	97.7	283.5	143.8	333.1
SO	39.7	79.9	106.2	275.2	153.5	326.4
AG	35.5	77.6	92.6	274.0	132.4	326.2
FR	49.5	77.9	124.4	273.5	178.5	324.9
TG	36.2	78.9	91.5	271.8	130.8	321.9
SG	36.2	75.0	91.3	259.9	129.9	310.7
LU	36.6	72.8	97.9	254.2	139.1	309.2
SZ	36.9	71.5	99.4	248.7	140.3	302.1
VS	50.1	73.1	122.4	253.1	171.6	300.0
GR	33.7	72.8	85.5	248.3	122.6	298.8
GL	35.1	69.5	90.3	244.7	129.9	296.4
ZG	38.2	70.8	100.5	243.7	142.3	291.2
UR	37.9	68.1	100.5	234.1	141.2	285.1
OW	37.8	67.2	100.8	232.5	141.9	282.9
AR	34.3	66.9	86.8	235.6	120.7	276.8
AI	33.8	62.5	87.1	216.8	117.5	257.0
NW	37.0	61.1	95.2	211.3	135.5	255.8

Source : OFSP - Procédure d'approbation des primes, 2009





Figure 1. Prime mensuelle moyenne, par assuré « Enfant », en CHF, par canton, 2010

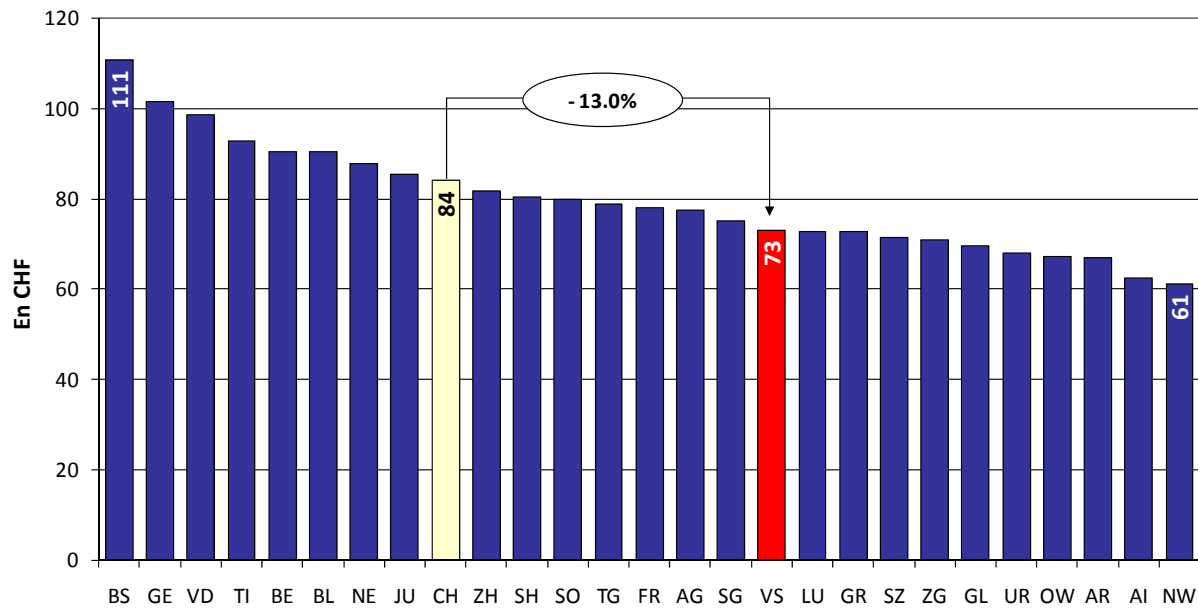


Figure 2. Augmentation, en pourcent, de la prime mensuelle moyenne, par assuré « Enfant », par canton, 1996-2010

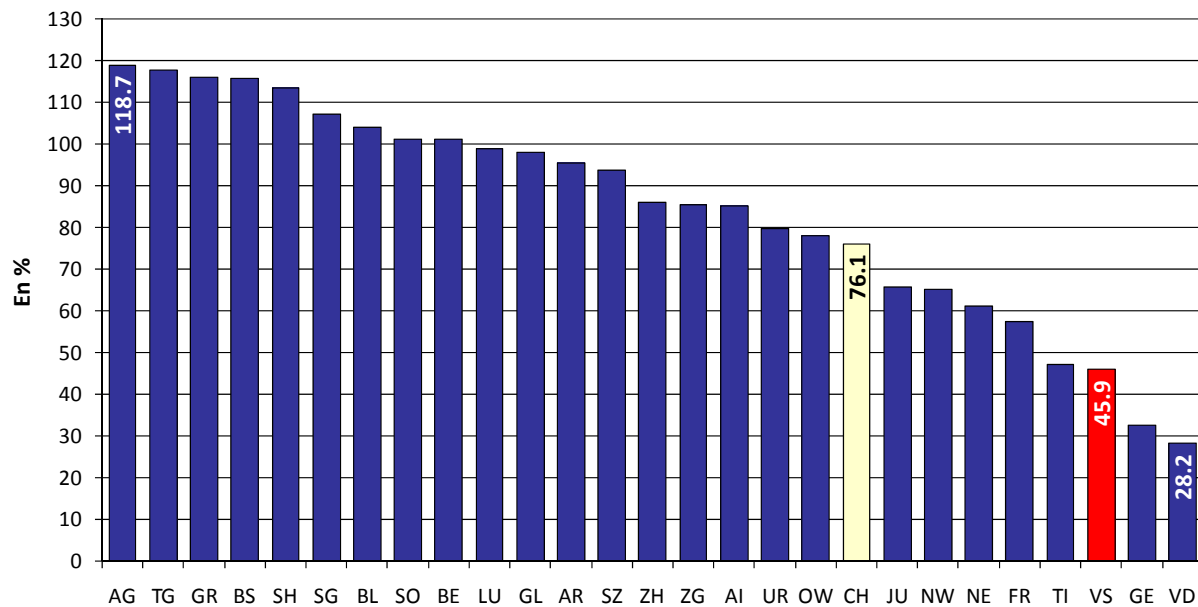




Figure 3. Prime mensuelle moyenne, par assuré « Jeune », par canton, en CHF, 2010

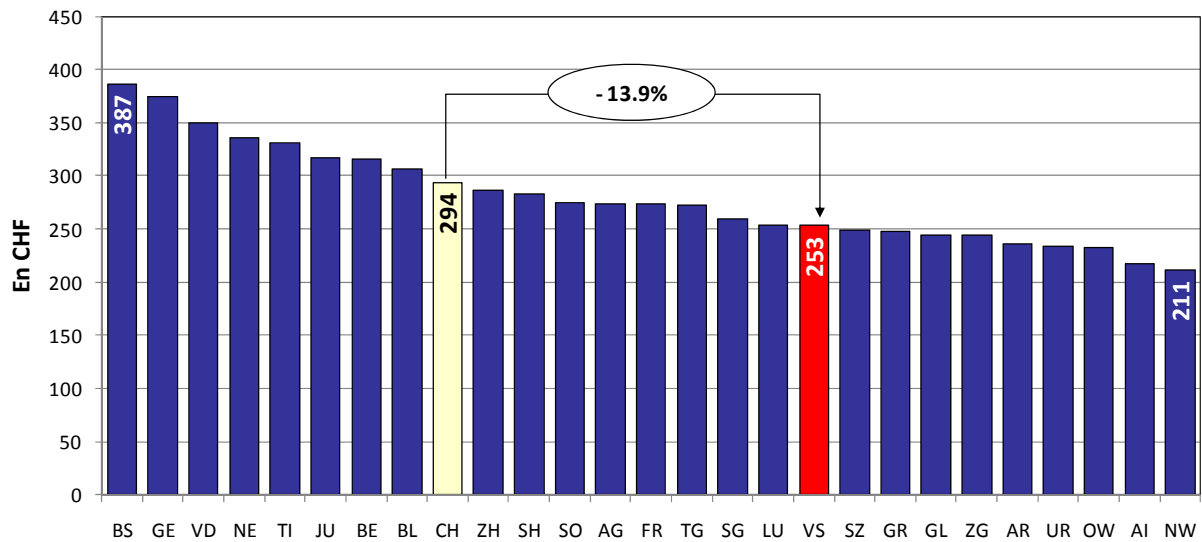


Figure 4. Augmentation, en pourcent, de la prime mensuelle moyenne, par assuré « Jeune », par canton, 1996-2010

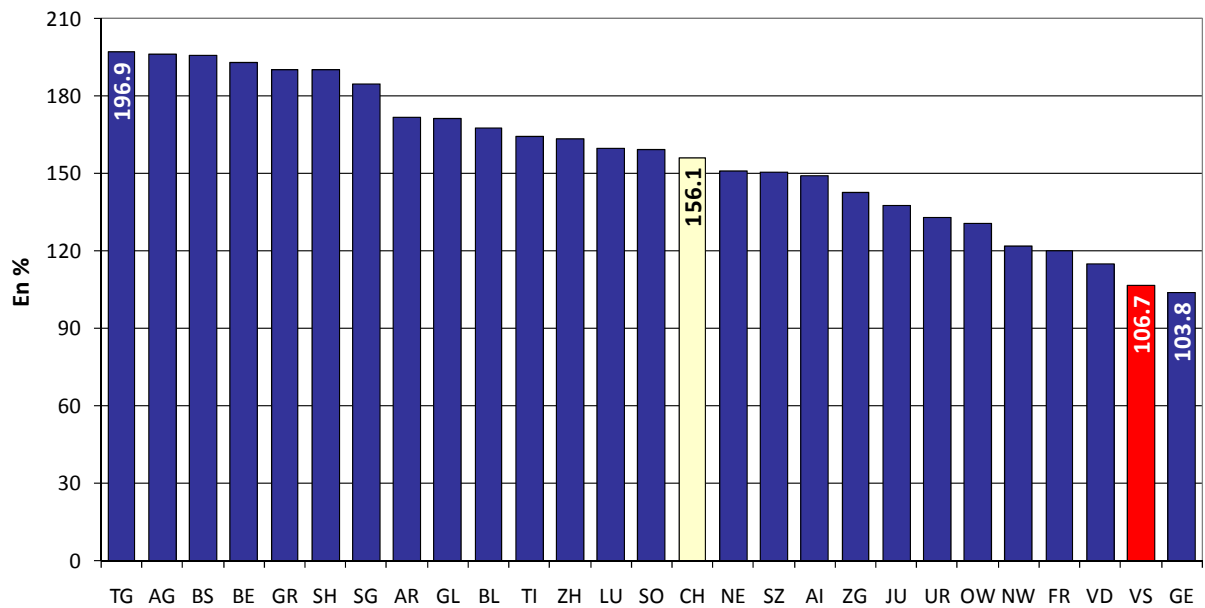




Figure 5. Prime mensuelle moyenne, par assuré « Adulte », en CHF, par canton, 2010

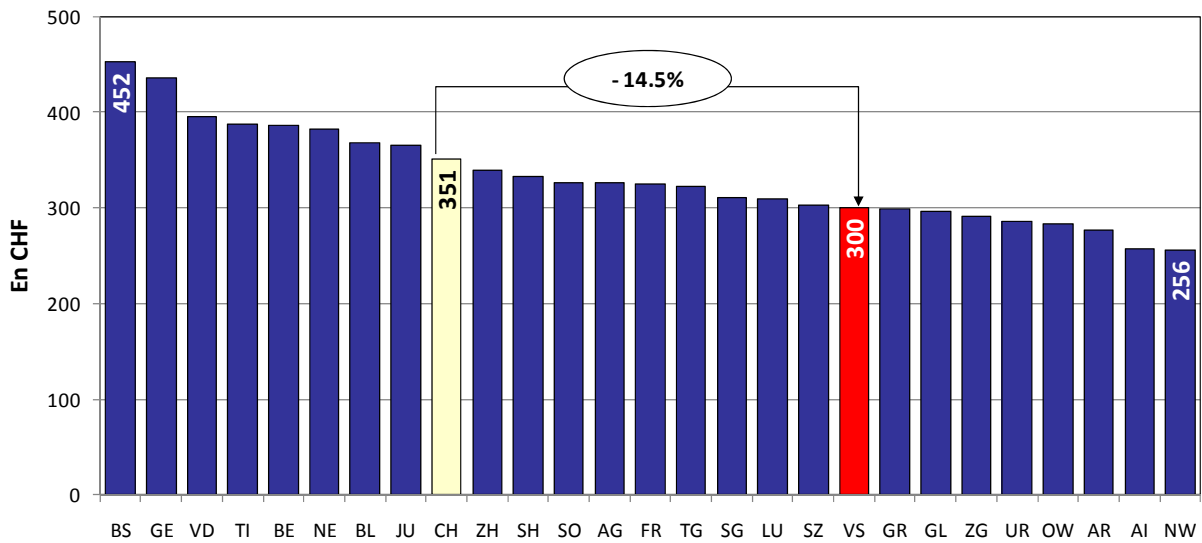
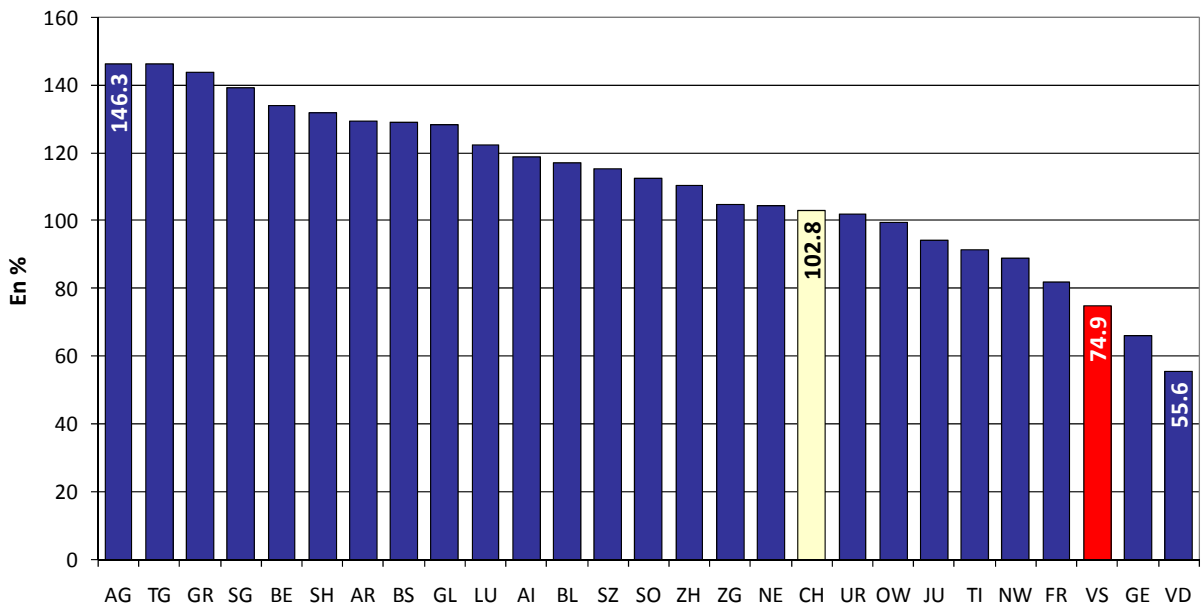


Figure 6. Augmentation, en pourcent, de la prime mensuelle moyenne, par assuré « Adulte », par canton, 1996-2010





En 1996, la prime mensuelle moyenne « Enfant » s'élevait à 50.1 francs en Valais. Elle était de 2.4 francs par mois supérieure à la moyenne suisse. En comparaison intercantonale, six cantons avaient des primes moyennes supérieures. Entre 1996 et 2010, la prime valaisanne a augmenté de 45.9% et s'élève à 73.1 francs, soit une dizaine de francs de moins que la moyenne nationale. En comparaison intercantonale, deux cantons ont subi une augmentation moins élevée de leur prime moyenne « Enfant » entre 1996 et 2010 (Figure 2).

Quant à la prime mensuelle moyenne « Jeune » 1996 qui s'élevait à 122.4 francs en Valais, elle était de 7.7 francs par mois supérieure à la moyenne suisse. En comparaison intercantonale, sept cantons avaient des primes moyennes supérieures. Entre 1996 et 2010, la prime valaisanne a fortement augmenté (106.7%) et s'élève à 253.1 francs, soit 40.7 francs de moins que la moyenne suisse. En comparaison intercantonale, neuf cantons ont des primes moyennes inférieures et un canton a connu une augmentation moins importante de la prime moyenne « Jeune » durant la période 1996-2010 (Figure 4)

La prime mensuelle moyenne « Adulte » 1996 s'élevait à 171.6 francs en Valais. Elle était de 1.5 francs par mois inférieure à la moyenne suisse. En comparaison intercantonale, sept cantons avaient des primes moyennes supérieures. Entre 1996 et 2010, la prime valaisanne a augmenté de 74.9% et s'élève à 300 francs, soit 51.1 francs de moins que la moyenne suisse. Huit cantons ont des primes moyennes inférieures et deux cantons accusent une augmentation de la prime moyenne « Adulte » moins forte entre 1996 et 2010 (Figure 6).

Sources

Procédure d'approbation des primes 2010, Office fédéral de la santé publique (OFSP), 2009.

Primes moyennes cantonales pour 2010 de l'assurance obligatoire des soins (avec accident), Office fédéral de la santé publique (OFSP), Berne, 2009,
<http://www.bag.admin.ch/themen/krankenversicherung/00261/index.html?lang=fr>.

ⁱ Pour une meilleure lisibilité, les valeurs présentées sur les graphiques sont arrondies. Les différences et les pourcentages ont cependant été calculés à partir des valeurs réelles présentées dans les tableaux ci-dessous. Il peut en découler des différences.

ⁱⁱ Selon l'OFSP, les valeurs pour 1996 ont été révisées. Elles ont été estimées au moyen de la variation 1996/97 des primes moyennes pour les adultes. Ces valeurs sont donc à considérer de façon indicative.

